

A la Caf de Clermont-Ferrand, on peut toucher 40.635 € avec de faux papiers...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 13 avril 2023



La CPAM de Clermont Ferrand.

[Interpellé à la CPAM de Clermont-Ferrand, il](#)

aurait touché 40.635 € avec de faux papiers.

Publié le 12/04/2023

Un homme aurait détourné un peu plus de 40.000 euros de prestations sociales à l'aide d'une fausse carte d'identité. Il sera jugé en correctionnelle à Clermont-Ferrand.

Un homme de 44 ans a été interpellé, jeudi 30 mars, à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand. Ce **ressortissant algérien** est soupçonné d'avoir utilisé un faux papier – une carte d'identité italienne – **pour solliciter une carte Vitale* et une carte d'identification professionnelle du BTP**. Les agents de CPAM ont eu des suspicions sur l'authenticité de la pièce d'identité que le quadragénaire a présentée, le 30 mars, au guichet. Ils ont alerté la police de l'air et des frontières (PAF) dont l'une des missions est de lutter contre le trafic de faux documents.

**** : combien dans la nature ? Et c'est Charles Prat que l'on sanctionne (théoriquement pour ses propos sur l'extrême gauche et les black blocs dans les manifs des GJ, manifs effectivement pourries par la gauche) !***

Le suspect aurait perçu 40.600 euros d'aides sociales avec un faux document d'identité. Cette interpellation a donné lieu à une enquête qui a révélé que l'homme aurait détourné, avec cette carte d'identité trafiquée, différentes aides sociales (Assurance maladie, CAF et Pôle emploi) pour un montant de 40.635 euros. Une fraude pour laquelle il sera jugé en janvier 2024 devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. En attendant, il fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) et il est assigné à résidence. Une saisie sur son compte bancaire a permis de récupérer 4.000 euros*.

**** : Z'ont eu de quoi faire la fête au bled !***

Pardon, 40 635 €, ce n'est pas en UNE FOIS !

Combien d'agents de CPAM et autres ont laissé passer le loup ?

Et inutile de le juger, encore des frais, vous ne récupèrerez rien de plus, retour au bled quitte à le parachuter si Tebboune n'en veut pas !